

FICHE DE COMMUNICATION

Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest

| | | |
|---|--|---|
|  <p>Pays : BURKINA FASO</p> | <p>Résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée</p> | <p>Valable : mars 2024 - août 2024 Créé le : 09 mars 2024</p> |
| <p>Principaux résultats pour les zones touchées par l'IAN.</p> <p>Consommation alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ SCA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvre : 10,5% pour l'ensemble des ménages, et de 18,0% dans les ménages dirigés par les femmes (MDF) ○ Limite : 44,2% pour l'ensemble des ménages, et de 50,2% dans les ménages dirigés par les femmes ○ Acceptable : 45,3% pour l'ensemble des ménages, et de 31,8% dans les ménages dirigés par les femmes (MDF) ▪ rCSI : <ul style="list-style-type: none"> ○ Moyen : 4,5 pour l'ensemble des ménages (7,9% des MDF) ▪ SDA : <ul style="list-style-type: none"> ○ Faible : 2,8% pour l'ensemble des ménages (3,5% des MDF) ○ Moyen : 76,9% pour l'ensemble des ménages (82,5% des MDF) ○ Elevé : 20,3% pour l'ensemble des ménages (14,0% des MDF) <p>Evolution moyens d'existence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun : 76,2% pour l'ensemble des ménages (64,8% des MDF) ○ Stress : 10,8% pour l'ensemble des ménages (15,6% des MDF) ○ Crise : 6,4% pour l'ensemble des ménages (9,4% des MDF) ○ Urgence : 6,5% pour l'ensemble des ménages (10,2% des MDF) <p>Nutrition (MAG)</p> <ul style="list-style-type: none"> National : <ul style="list-style-type: none"> ○ Min : 4,7 ○ Max : 10,7 ○ Nombre de régions au-dessus du seuil de l'OMS : 2 <p><i>MDF : ménage dirigé par des femmes</i></p> | <p>Contexte</p> <p>La situation sécuritaire sur le territoire national est difficile avec cependant un retour progressif de personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine. En effet, certaines localités des régions à fort défi sécuritaire sont difficiles d'accès et ne sont approvisionnées que par voie aérienne ou par des convois terrestres sous escorte militaire.</p> <p>La production céréalière nationale définitive de la campagne agricole 2023-2024 est estimée à 5 147 924 tonnes. Comparativement à celle de la campagne agricole 2022-2023, elle est en légère baisse voire stable (-0,60%). Cependant, par rapport à la moyenne quinquennale elle est en légère hausse de 2,39%. La hausse quinquennale des céréales est essentiellement attribuable à celle du riz et du maïs avec des variations respectives de +22,38% et +10,92%. Cette tendance sur le plan national cache des disparités entre les provinces. En effet, 25 provinces sur 45 ont enregistré des baisses de productions et les localités concernées sont pour l'essentiel dans les zones à fort défis sécuritaire. Ces variations vont de -4,1% dans la province du Ioba à -74,6% à l'Oudalan. Quant aux hausses relevées, les plus remarquables sont celles enregistrées dans les provinces du Ziro (65,8%) et du Kompienga (64,9%).</p> <p>La production des autres cultures vivrières (niébé, voandzou, patate et igname) est quant à elle estimée à 1 083 940 tonnes qui représente une hausse de 1,81% par rapport à la campagne passée et de 21,63% par rapport à la moyenne des cinq dernières années.</p> <p>La production des cultures de rente est estimée à 1 782 736 tonnes soit une hausse de 12,19% par rapport à la campagne passée et de 18,94% par rapport à la moyenne quinquennale.</p> <p>Le disponible fourrager de la campagne 2023/2024 est estimé à 13 522 026 tonnes de matière sèche (TMS), soit une couverture de 76% pour un besoin de 17 826 157 tonnes de matière sèche. Cette situation révèle un déficit de couverture des besoins fourragers sur le plan national. En effet, plus de la moitié des provinces sont déficitaires dont 10 très déficitaires et 16 déficitaires. S'en suit 06 provinces équilibrées et 13 excédentaires. L'accès aux ressources et infrastructures pastorales demeure un défi pour les éleveurs en raison principalement de l'insécurité.</p> <p>Les marchés agricoles connaissent un dysfonctionnement dans l'ensemble et particulièrement dans les régions à fort défis sécuritaire, avec une tendance à la baisse des disponibilités liée aux difficultés d'approvisionnement dans lesdites régions. Sur l'ensemble des marchés agricoles du pays, la tendance des prix des céréales de base et des produits de grande consommation est en baisse par rapport à l'année passée. Cependant, par rapport à la moyenne quinquennale les prix sont en hausse. Cette situation s'explique d'une part par le dysfonctionnement de certains marchés lié au contexte sécuritaire difficile, et d'autre part aux effets de la pression inflationniste du conflit russo-ukrainien, notamment l'augmentation des coûts de</p> | |



Mortalité :
Aune donnée

production liée à la cherté des intrants agricoles et la hausse des coûts de transport, liée à celle des hydrocarbures. Courant janvier 2024, Les baisses annuelles étaient de 19%, 14% et 11% respectivement pour le maïs blanc, le mil local et le sorgho blanc. En considérant la moyenne des cinq ans, les variations sont positives avec 22% pour le maïs blanc, 32% pour le mil local et 37% pour le sorgho blanc.

Pour les marchés à bétail, l'offre est faible et en baisse par rapport à la normale sur la majorité des marchés liés essentiellement à l'accès limité par les acteurs avec le contexte sécuritaire difficile. Dans l'ensemble les prix des animaux sont restés relativement stable comparativement à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, avec un accès difficile en raison de la faible demande. Cependant sur les marchés accessibles, les prix ont connu une hausse, particulièrement pour les petits ruminants. Comparativement à la moyenne quinquennale, pour le bouc, les fortes hausses sont relevées sur les marchés de Yilou (30%), Hamélé (53%), Mogtédó (56%), Ouaga-Tanghin (38%). Pour le bélier, ces hausses sont de 35% (Guelwongo), 38% (Hamélé), 68% (Mogtédó) et 68% (Yilou) comparativement à la moyenne quinquennale.

Les termes de l'échange sont en défaveur des ménages agropasteurs et en dégradation dans les zones connaissant une dégradation du contexte sécuritaire.

En ce qui concerne les femmes, seulement 11,1% des ménages qu'elles dirigent (MDF) ont pu exploiter des champs/parcelles au cours de la présente campagne sèche 2023/2024 pour une superficie moyenne de 1 209,12m² contre 3 035,82 m² pour l'ensemble des ménages. Seulement 27,8% de ces ménages dirigés par des femmes ayant pratiqué le maraichage estiment que l'issue sera bonne, contre 42,3% pour l'ensemble des ménages. Elles possèdent 23% du cheptel et contribuent à la formation du revenu à hauteur de 24,8%. Le revenu des femmes est essentiellement tiré de l'épargne/tontine (62,72%), du petit commerce (61,62%) et de la vente de bois mort (60%).

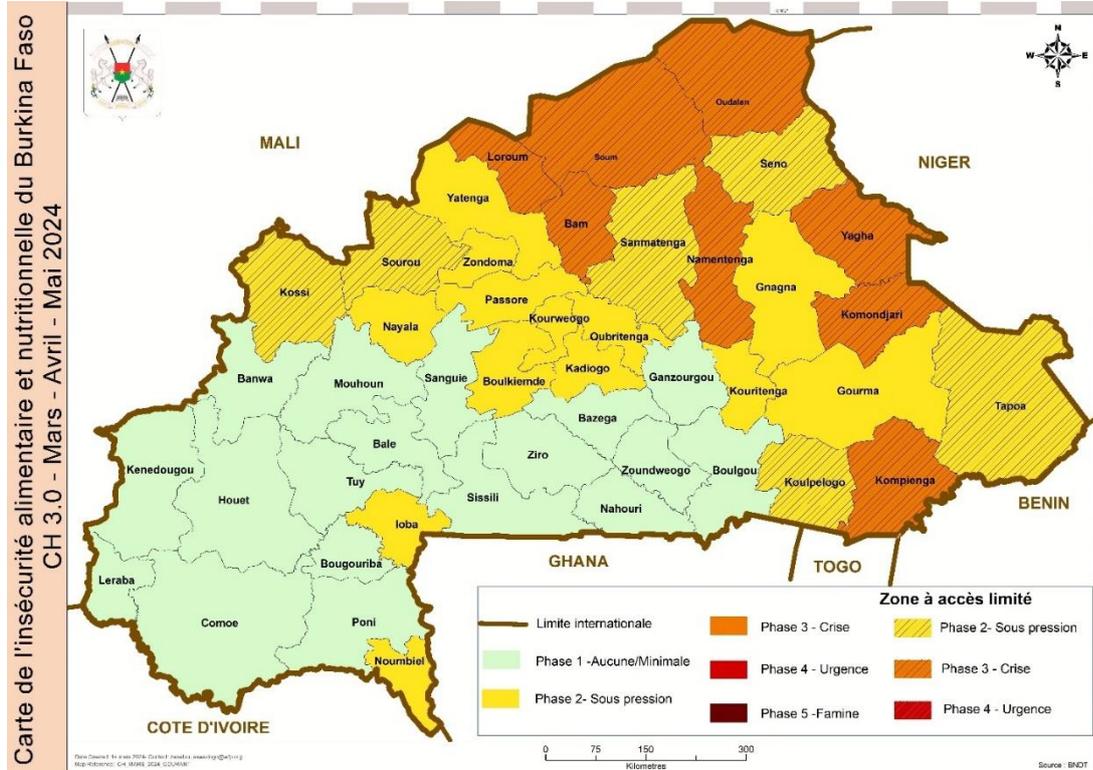
Sur le plan nutritionnel, l'analyse IPC malnutrition aiguë d'août 2023 à juillet 2024, a concerné 37 provinces sur les 45 que compte le Burkina Faso. La période projetée 1 (février à avril 2024) qui correspond à la situation courante de l'analyse Cadre Harmonisé de mars 2024, indique une situation nutritionnelle en nette amélioration. Les provinces des Balé et de la Sissili passent de la phase 3 à 2, puis celles de la Léraba et du Kéné Dougou de la phase 2 à 1.

La période projetée 2 (mai à juillet 2024) qui coïncide avec la période de soudure alimentaire et à la situation projetée de l'analyse Cadre Harmonisé de 2024 montre que la situation nutritionnelle pourrait se dégrader au regard de l'apparition de certains facteurs de risque. C'est ainsi qu'une province (Seno) basculerait de la Phase 3 à la Phase 4 de l'IPC MNA si rien n'est fait. Les principaux facteurs déterminants les plus couramment observés dans la survenue de la malnutrition aiguë varient d'une unité d'analyse à une autre. Pour les provinces classées en phase Sévère ou plus de l'IPC MNA, les facteurs sont entre autres :

- les faibles consommations alimentaires (sécurité alimentaire) ;
- les mauvaises pratiques alimentaires et de soins de santé, les prévalences élevées des morbidités infantiles telles que la fièvre, la diarrhée et les IRA, les mauvaises conditions d'hygiène (santé) ;
- l'inaccessibilité à des installations d'assainissement et la faible couverture d'accès à l'eau potable (WASH).

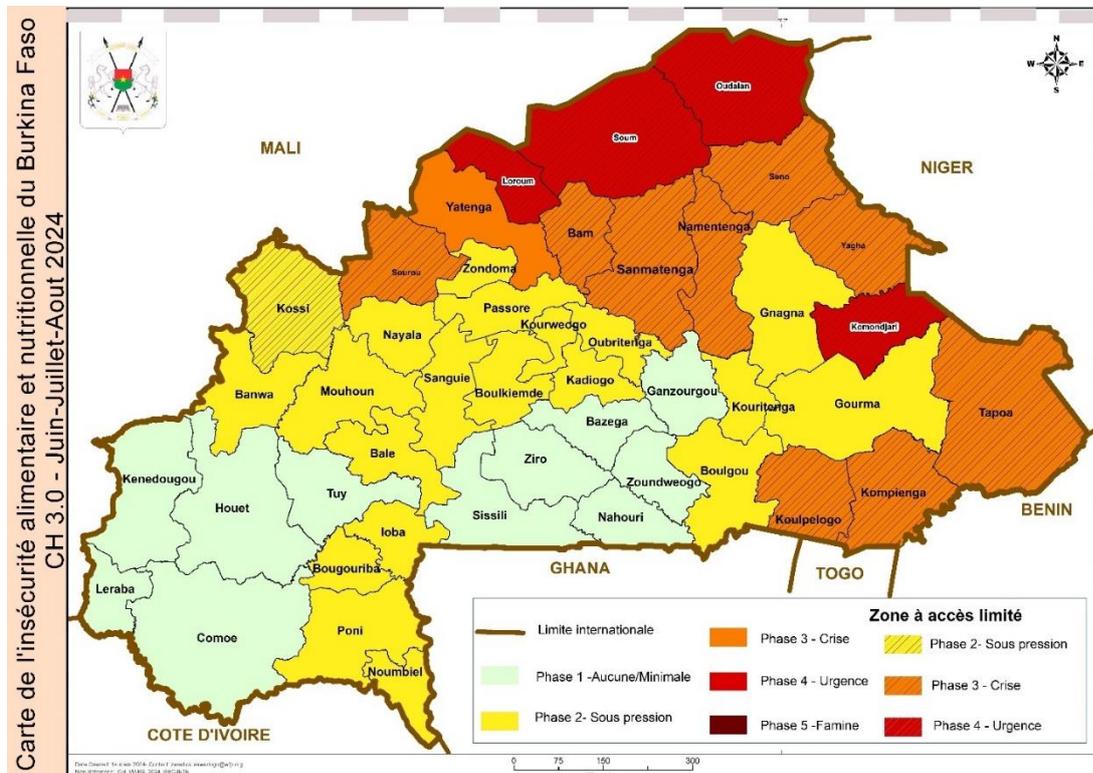
Cartographie de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Situation courante (mars-avril-mai 2024)



| Phase | Nbre de province |
|--------------------|------------------|
| Minimal | 18 |
| Sous pression | 19 |
| Crise | 08 |
| Urgence | 00 |
| Famine | 00 |
| Phase 3 à 5 | 08 |

Situation projetée (juin-juillet-août 2024)



| Phase | Nbre de provinces |
|--------------------|-------------------|
| Minimal | 11 |
| Sous pression | 20 |
| Crise | 10 |
| Urgence | 4 |
| Famine | 0 |
| Phase 3 à 5 | 14 |

| Signification des phases de classification de l'insécurité alimentaire aiguë | | Phase 3 : crise | Les ménages : ont des déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure aux niveaux habituels ou parviennent à couvrir leurs besoins alimentaires essentiels de façon marginale mais seulement en se départissant de leurs avoirs de moyens d'existence majeurs ou en employant des stratégies d'adaptation de crise. |
|---|---|--------------------------------------|--|
| Phase 1 : aucune/minimale | Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels alimentaires et non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies atypiques ou non durables pour accéder à de la nourriture et à des revenus. | Phase 4 : urgence | Les ménages : ont d'importants déficits de consommation alimentaire reflétés par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité, ou sont en mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires mais uniquement en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. |
| Phase 2 : sous-pression | Les ménages ont une consommation alimentaire minimalement adéquate mais ne peuvent assumer certaines dépenses non-alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation de stress. | Phase 5 : catastrophe /famine | Les ménages manquent énormément de nourriture et/ou de quoi subvenir à leurs autres besoins de base malgré une utilisation maximale des stratégies d'adaptation. Des niveaux d'inanition, de décès, de dénuement et de malnutrition aiguë critiques sont évidents (Pour une classification en phase Famine, la zone doit avoir des niveaux de malnutrition aiguë et de mortalité extrêmement critiques). |



Principaux résultats et problèmes

Au cours de cette présente session d'analyse, l'Enquête Nationale Intégrée Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENISAN) a rencontré quelques difficultés lors de la collecte des données. Il s'agit entre autres de la non atteinte de la couverture spatiale souhaitée par endroit, des déplacements limités des missions de supervision dans certaines zones, des villages échantillons sans habitants qui ont nécessité des remplacements, etc. L'absence de données actualisées sur la situation des PDI n'a pas permis une analyse de ce groupe spécifique de ménages.

L'analyse des différents indicateurs de résultats et des facteurs contributifs disponibles a abouti aux conclusions suivantes sur le niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle en situation courante et projetée.

1. Classification des provinces en situation courante : mars-avril-mai 2024

a. 18 Provinces en phase 1 "Minimale"

Dans ces provinces, la majorité des ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels, alimentaires et non alimentaires, sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus. Dans la plupart de ces provinces, la campagne agropastorale a connu un assez bon déroulement. De même, la majorité des ménages a une durée de stocks pouvant couvrir les besoins alimentaires jusqu'à la période de soudure. Alors les ménages qui dépendent surtout du marché pour leur consommation sont surtout ceux très pauvres. Mais cette dépendance est amoindrie par la relative stabilité des prix des denrées de base sur les marchés. Somme faite, la grande majorité des ménages dans ces provinces ont une consommation alimentaire acceptable et leurs moyens d'existence sont préservés. L'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans, selon les projections IPC, y est globalement satisfaisant.

b. 19 provinces en phase 2 "sous pression"

Les ménages de ces provinces ont une consommation alimentaire minimale et ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation affectant négativement leurs moyens d'existence. Cette situation est favorisée par les hausses des prix des denrées de base et les baisses des productions qui limitent leur accès face au niveau record des prix constaté sur les marchés. A cela s'ajoute la faible disponibilité du pâturage et dans une moindre mesure, la situation d'insécurité civile qui perturbe les chaînes d'approvisionnement et la conduite normale des activités du calendrier saisonnier.

c. 08 provinces en phase 3 "crise"

Il s'agit des provinces du Loroum, du Bam, du Sanmatenga, du Soum, de l'Oudalan, du Yagha, de la Komondjari et de la Kompienga. La situation dans ces provinces est le résultat de la dégradation de la situation sécuritaire se soldant par la récurrence des incidents sécuritaires, le déplacement massif des populations, la fermeture de nombreux centres de santé et des écoles ainsi que les perturbations du fonctionnement des marchés et la perturbation des activités génératrice de revenus.

d. Il n'y a pas de provinces en phase 4 (urgence) en situation courante.

e. Il n'y a pas de provinces en phase 5 (famine) en situation courante.

2. Classification des provinces en situation projetée : juin-juillet-août 2024

a. 11 provinces en phase 1 « insécurité alimentaire minimale »

Dans ces provinces, la plupart des indicateurs de résultats ne subiraient pas de dégradations significatives malgré l'évolution saisonnière des disponibilités alimentaires à la baisse. Les moyens d'existence seraient préservés et les sources de revenus resteraient assez diversifiées. Par ailleurs, la disponibilité des PFNL et des produits animaux contribuerait à l'amélioration de la consommation alimentaire et l'accès aux aliments. Les hausses de prix des produits de rente sur les marchés amélioreraient les revenus issus de la vente des produits agricoles (niébé, sésame et arachide) et contribueraient à faciliter l'accès des ménages aux denrées alimentaires de base.

b. 20 provinces en phase 2 « sous pression »

La situation de ces provinces serait la conséquence de la baisse saisonnière des stocks alimentaires, de la hausse des prix des denrées alimentaires, et les difficultés d'accès physique aux pâturages.

Dans ces provinces, au moins 20% des ménages auraient, si rien n'est fait, une consommation alimentaire réduite et d'adéquation minimale, et seraient dans l'incapacité de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation affectant leurs moyens d'existence, durant la prochaine période de soudure (juin, juillet et août).

c. 10 provinces en phase 3 « crise »

Il s'agit des provinces du Sourou, du Koulpélogo, du Bam, du Namentenga, du Sanmatenga, de la Kompienga, de la Tapoa, du Yatenga, du Séno et du Yagha. La situation de ces provinces est fondée sur l'hypothèse d'une persistance des incidents sécuritaires limitant l'accès des ménages aux sources habituelles de revenu et de nourriture, d'une dégradation de la consommation alimentaire des ménages liées à l'amenuisements des stocks alimentaires et les difficultés d'approvisionnement des marchés et d'acheminement de l'aide humanitaire. En effet, si rien n'est fait d'ici juin, au moins 20% des ménages de ces provinces feraient face à des déficits alimentaires considérables et la malnutrition aiguë serait à des taux élevés ou supérieurs au seuil d'alerte.

d. 04 provinces en phase 4 (urgence)

Cette classification est consécutive à l'hypothèse selon laquelle, les incidents sécuritaires persisteraient avec pour corollaire le flux continu de PDI, la fermeture de formations sanitaires ou leur fonctionnement à minima limitant l'accès des populations aux soins adéquats, la perte importante des moyens d'existence des ménages, l'épuisement précoce des stocks de la propre production des ménages, la réduction de l'accès humanitaire, les difficultés voire l'impossibilité d'approvisionnement des marchés, etc. Aussi, l'effet globalement négatif des disponibilités alimentaires, des conditions d'accès et d'utilisation de la nourriture impacterait significativement sur la consommation alimentaire et le statut nutritionnel des populations dans ces provinces.

Il s'agit des provinces de la Komondjari, du Loroum, de l'Oudalan et du Soum.

e. Il n'y aurait pas de provinces en phase 5 (famine) en situation projetée.

3. Estimation des populations vulnérables

a. Population en insécurité alimentaire en situation courante (mars-avril-mai 2024)

En période courante, la population burkinabè se répartie selon le niveau de vulnérabilité suivant :

- **Population en phase 2 « sous pression » estimée à 4 155 168 personnes.** Ces personnes qui représentent environ 18 % de la population totale sont réparties dans les treize (13) régions et ont besoin d'une surveillance rapprochée afin de prévenir toute dégradation de leur situation.
- **La population en phase 3 « crise » est estimée à 1 673 313 personnes.** Ces populations sont dans une situation d'insécurité alimentaire difficile marquée par un déficit alimentaire et une malnutrition élevée ; elle représente environ 7% de la population totale et répartie dans toutes les régions, à l'exception de celle des Hauts-Bassins.
- **La population en phase 4 « urgence » : elle est estimée à 76 124 personnes** représentant moins de 1% de la population totale localisées principalement dans les régions du **Nord**, du **Sahel**, et de **l'Est**. Ces ménages ont de larges déficits alimentaires, ce qui conduit à une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ; ou sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires en employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs. Ils ont besoin d'une intervention d'urgence pour sauver des vies.
- **La population en phase 5 « catastrophe » : il n'y a pas de population en phase 5.**

La population ayant besoin d'une assistance immédiate (population en phase 3 à 5) est estimée à 1 749 437 personnes dont **283 409** enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces populations qui représentent **8%** de la population totale du pays sont concentrées majoritairement dans les régions du Centre-Nord (22%), du Nord (18%), de l'Est (17%), du Sahel (16%), du Centre-Est (7%) et de la Boucle du Mouhoun (6%).

Tableau 1: population en insécurité alimentaire en situation courante

| Région | Population totale | Population totale en Ph 1 | Population totale en Ph 2 | Population totale en Ph 3 | Population totale en Ph 4 | Population totale en Ph 5 | Population totale en Ph 3 à 5 |
|---|-------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Boucle du Mouhoun | 2 086 060 | 1 709 911 | 268 432 | 107 717 | - | - | 107 717 |
| Cascades | 925 353 | 856 055 | 54 787 | 14 512 | - | - | 14 512 |
| Centre | 3 537 996 | 2 759 637 | 707 599 | 70 760 | - | - | 70 760 |
| Centre-Est | 1 755 468 | 1 327 962 | 311 418 | 116 087 | - | - | 116 087 |
| Centre-Nord | 2 094 910 | 1 035 545 | 675 566 | 383 799 | - | - | 383 799 |
| Centre-Ouest | 1 834 277 | 1 457 095 | 294 609 | 82 573 | - | - | 82 573 |
| Centre-Sud | 859 347 | 763 438 | 76 092 | 19 818 | - | - | 19 818 |
| Est | 2 195 824 | 1 424 468 | 468 058 | 285 479 | 17 820 | - | 303 298 |
| Hauts-Bassins | 2 522 636 | 2 399 479 | 123 157 | - | - | - | - |
| Nord | 1 905 734 | 1 118 008 | 473 442 | 281 393 | 32 890 | - | 314 283 |
| Plateau Central | 1 078 082 | 858 430 | 185 200 | 34 451 | - | - | 34 451 |
| Sahel | 1 203 873 | 546 698 | 382 470 | 249 291 | 25 414 | - | 274 706 |
| Sud-Ouest | 969 523 | 807 752 | 134 338 | 27 433 | - | - | 27 433 |
| Burkina Faso | 22 969 083 | 17 064 478 | 4 155 168 | 1 673 313 | 76 124 | - | 1 749 437 |
| Proportion par rapport à la population totale | | 74,3% | 18,1% | 7,3% | 0,3% | 0,0% | 8% |

b. Population en insécurité alimentaire en situation projetée (juin-juillet-août 2024)

En situation projetée et si rien n'est fait, la population vulnérable connaîtrait une évolution à la hausse à cause de l'épuisement des stocks, la hausse des prix des denrées alimentaires et la faiblesse des revenus. La population vulnérable attendue dans ce cas se répartirait comme suit :

- **Population en phase 2 « sous pression » : environ 5 242 700 personnes, soit 23% de la population totale.** Elle est répartie dans toutes les régions.
- **La population en phase 3 « crise » : 2 310 858 personnes,** répartie dans toutes les régions. Elle représenterait 10% de la population totale.
- **La population en phase 4 « urgence » : 423 338 personnes,** soit 2 % par rapport à la population totale. Elle est répartie dans les régions du Sahel (156 308 personnes), du Nord (109 786 personnes), de l'Est (79 803 personnes), du Centre-Nord (74 335 personnes) et de la Boucle du Mouhoun (3 107 personnes).
- **La population en phase 5 « catastrophe » : il n'y a pas de population de cette phase.**

L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate (phase 3 à pire) serait de 2 734 196 personnes, soit 12% de la population totale ; cet effectif renferme 442 940 enfants de moins de 5 ans (16,2% de la population, RGPH 2019). Ces personnes seraient concentrées majoritairement dans les régions du Centre-Nord (21%), du Nord (18%), du Sahel (18%), de l'Est (17%), du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun (respectivement 7%).

Tableau 2: population en insécurité alimentaire en situation projetée

| Région | Population totale | Population totale en Ph 1 | Population totale en Ph 2 | Population totale en Ph 3 | Population totale en Ph 4 | Population totale en Ph 5 | Population totale en Ph 3 à 5 |
|---|-------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Boucle du Mouhoun | 2 086 060 | 1 511 369 | 392 170 | 179 414 | 3 107 | - | 182 521 |
| Cascades | 925 353 | 808 524 | 93 064 | 23 765 | - | - | 23 765 |
| Centre | 3 537 996 | 2 688 877 | 778 359 | 70 760 | - | - | 70 760 |
| Centre-Est | 1 755 468 | 1 096 718 | 462 910 | 195 840 | - | - | 195 840 |
| Centre-Nord | 2 094 910 | 686 506 | 837 330 | 496 739 | 74 335 | - | 571 074 |
| Centre-Ouest | 1 834 277 | 1 380 602 | 340 917 | 112 759 | - | - | 112 759 |
| Centre-Sud | 859 347 | 723 016 | 104 896 | 31 435 | - | - | 31 435 |
| Est | 2 195 824 | 1 113 165 | 619 981 | 382 875 | 79 803 | - | 462 678 |
| Hauts-Bassins | 2 522 636 | 2 331 970 | 186 187 | 4 479 | - | - | 4 479 |
| Nord | 1 905 734 | 852 403 | 555 047 | 388 498 | 109 786 | - | 498 284 |
| Plateau Central | 1 078 082 | 789 725 | 230 811 | 57 546 | - | - | 57 546 |
| Sahel | 1 203 873 | 275 332 | 445 433 | 326 800 | 156 308 | - | 483 108 |
| Sud-Ouest | 969 523 | 733 981 | 195 594 | 39 947 | - | - | 39 947 |
| Burkina Faso | 22 969 083 | 14 992 187 | 5 242 700 | 2 310 858 | 423 338 | - | 2 734 196 |
| Proportion par rapport à la population totale | | 65% | 23% | 10% | 2% | 0% | 12% |



Facteurs déterminants

La situation sécuritaire difficile

La situation sécuritaire demeure difficile même si on assiste à un retour progressif des personnes déplacées internes dans leurs localités d'origine.

Cette situation affectant toutes les dimensions de la sécurité alimentaire occasionne un dysfonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et une perturbation des activités agrosylvopastorales des ménages.

La variation des prix

Les prix des denrées de base ont connu une tendance baissière en comparaison à l'année précédente. Néanmoins, concernant la moyenne des cinq dernières années, les tendances sont à la hausse. Une situation qui limite l'accès des ménages surtout vulnérables aux marchés pour leur consommation.



Méthodologie et difficultés dans l'analyse

Le Cadre Harmonisé se base sur l'analyse des quatre principaux indicateurs de résultats de la sécurité alimentaire (consommation alimentaire, état nutritionnel, évolution des moyens d'existence et mortalité) mis en relation avec les facteurs contributifs (danger/vulnérabilité, disponibilité alimentaire, accès et utilisation des aliments, y compris l'eau et stabilité) qui peuvent avoir un impact sur l'un ou plusieurs résultats de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les données sur les principaux indicateurs de résultats proviennent de l'enquête nationale intégrée de sécurité alimentaire et la nutrition (ENISAN) réalisée sur toute l'étendue du territoire sur la période du 13 au 27 Février 2024. La collecte des données a été réalisée en face à face par des enquêteurs habituels de cette opération dans les zones accessibles et par des enquêteurs endogènes de certains partenaires de mise en œuvre qui interviennent dans les provinces à accès difficile. L'échantillon utilisé a aussi bien pris en compte les ménages hôtes que les ménages déplacés internes. Ainsi, dans les tableaux ENISAN générés, tous les indicateurs ont été désagrégés selon le sexe du chef de ménage (homme ou femme) pour mieux mener l'analyse sur le Genre.

Les indicateurs HEA ont été fournis par l'analyse *outcome* réalisée en fin février 2024. Quant aux données de nutrition, les projections de l'analyse IPC AMN et les résultats de ENISAN ont été utilisés. Des enquêtes SMART rapide ont été réalisées dans 12 communes réparties dans sept provinces (Soum, Tapoa, Komienga, Yagha, Loroum, Nayala et Oudalan). Les résultats de ces enquêtes, combinés aux données des PB de l'enquête ENISAN, ont permis de déterminer le phasage des provinces concernées.

Les données des facteurs contributifs ont été fournies par les différents systèmes d'information (Enquête Permanente Agricole, SAP/GTP, SIMc, SIMb, SIM/PFNL, INSD, DN, etc.), les ONG, la société civile (SERACOM, CRUS, AGED, etc.), le système des Nations Unies (PAM, UNICEF, FAO, OCHA) et le cluster sécurité alimentaire. Un des indicateurs du *Fill the Nutrient Gap* (FNG), à savoir le coût de l'alimentation saine et nutritive, a été également utilisé comme facteur contributif au niveau de l'utilisation. L'absence de données actualisées sur la situation des PDI a été la principale difficulté au cours de cette session.

Les analyses ont été menées par la Cellule nationale rassemblant les experts nationaux provenant des structures étatiques et non étatiques. L'animation des travaux a été assurée par trois (03) coachs et une équipe de facilitateurs du niveau national. Les participants ont été répartis en neuf (09) groupes de travail dès le premier jour.

Cette session d'analyse a connu une participation effective de différents acteurs de la sécurité alimentaire et de la nutrition (105 participants dont 21 femmes, soit 20% des participants).



Calendrier saisonnier et suivi des indicateurs

Le calendrier de suivi des indicateurs commence par le suivi de la campagne agricole débutant à partir de mai en collaboration avec les dispositifs régionaux de sécurité alimentaire et les structures déconcentrées du département en charge de l'agriculture, l'élevage, l'environnement, l'action sociale et de l'eau. Ce processus aboutit à la détermination des zones à risque et des populations vulnérables à l'aide du CH dès novembre qui sont validées lors de la deuxième session du Comité de prévision sur la situation alimentaire (CPSA) en novembre. Le suivi des populations vulnérables se poursuit jusqu'à la prochaine période de soudure.

Tableau 3 : calendrier saisonnier et de suivi des indicateurs

| Activités | Janv | Fév | Mars | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|--|------|-----|------|-------|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| CALENDRIER SAISONNIER | | | | | | | | | | | | |
| Période des pluies | | | | | | | | | | | | |
| Récoltes | | | | | | | | | | | | |
| Période de soudure | | | | | | | | | | | | |
| Migration | | | | | | | | | | | | |
| Culture de saison sèche | | | | | | | | | | | | |
| Cueillette | | | | | | | | | | | | |
| CALENDRIER DE SUIVI DES INDICATEURS | | | | | | | | | | | | |
| Atelier de revue des outils | | | | | | | | | | | | |
| Suivi évaluation de la situation alimentaire et nutritionnelle | | | | | | | | | | | | |
| Suivi qualitatif de la campagne | | | | | | | | | | | | |
| Identification des communes à risque | | | | | | | | | | | | |
| Bilan céréaliers prévisionnels | | | | | | | | | | | | |
| Résultats prévisionnels | | | | | | | | | | | | |
| Résultats définitifs | | | | | | | | | | | | |
| Rapport en conseil des ministres | | | | | | | | | | | | |
| Outcome Analysis | | | | | | | | | | | | |
| EPA | | | | | | | | | | | | |
| Bilans céréaliers définitifs | | | | | | | | | | | | |
| Enquête ENISAN | | | | | | | | | | | | |
| Enquête nutritionnelle SMART | | | | | | | | | | | | |
| Enquête FSMS | | | | | | | | | | | | |
| Analyse du Cadre Harmonisé d'analyse | | | | | | | | | | | | |
| Suivi des zones à risque | | | | | | | | | | | | |



Recommandations pour les analyses suivantes

La majorité des sources d'informations étaient disponibles au cours de cette session. Sur le plan institutionnel, aucune contrainte particulière n'a été constatée grâce à l'engagement et le dévouement des différents acteurs.

Néanmoins, il est indispensable de poursuivre les actions de renforcement du processus et le développement du Cadre Harmonisé dans le pays, ainsi que le recyclage voire le renforcement des capacités des membres de la cellule d'analyse pour une bonne assurance qualité des résultats.

Au terme de l'analyse, la cellule nationale a formulé des recommandations, en vue d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables et les sessions prochaines d'analyses du Cadre Harmonisé.

A l'endroit du Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers

- ✓ Poursuivre et renforcer l'assistance humanitaire dans les provinces en assurant l'approvisionnement régulier des zones à accès limité ;
- ✓ Apporter une assistance humanitaire immédiate aux populations vulnérables identifiées, notamment dans les provinces en situation de crise à pire ;
- ✓ Réduire les délais d'approvisionnement des zones d'accès difficiles ;
- ✓ Renforcer les appuis à la production dans les provinces à fort défi sécuritaire ;
- ✓ Poursuivre le renforcement des capacités du dispositif national de sécurité alimentaire sur l'outil Cadre Harmonisé ;
- ✓ Assurer un financement pérenne pour la collecte de données et l'organisation des sessions d'analyse du Cadre Harmonisé.

A l'endroit du CILSS

- ✓ Poursuivre l'amélioration des tableaux d'analyse sur le phasage des indicateurs ainsi que la méthodologie d'estimation des populations dans les zones d'accès limité ;
- ✓ Clarifier les conditions de changement de phasage de l'indicateur de résultat du fait de l'inférence des facteurs contributifs ;
- ✓ Améliorer le protocole spécifique des zones à accès limité en l'adaptant au contexte actuel marqué par l'impossibilité de conduire certaines enquêtes.

Contacts

1. SALOU Fidèle : Directeur des Statistiques Sectorielles et de l'Evaluation (DSSE)
Tel : +(226) 70 94 67 87 / +226 55 09 32 40 / Mail : fidelis.pyth@yahoo.fr

SIMPORE B. Aristide : Chef du Service de l'Information et de l'Alerte Précoce sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SIAPSAN)
Tel : +(226) 70 72 37 40 / Mail : aristote_b@yahoo.fr

Liste des structures ayant participé à l'analyse

Cabinet/MARAH
DGESS/MARAH
DGPA/MARAH
DGPV/MARAH
DGFOMR/MARAH
DN/MSHP
ST NUT/MSHP
IPC-AMN

SE-CNSA
DGRE/MEEA
DGRCP/MDICAPME
DGPFG/MGSCS
SONAGESS
SP/CPSA
SP/CNPS
CN/CMAPR/Primature



CIC-B
ANAM
INSD
DRARAH/Centre-Nord
DRARAH/Centre-Est
DRARAH/Nord
DRARAH/Centre-Sud
DRARAH/Hauts Bassins

DRARAH/Cascades
DRARAH/Centre-Ouest
DRARAH/Boucle du
Mouhoun
DRARAH/Centre
DRARAH/Plateau central
DRARAH/Est
DRARAH/Sud-Ouest



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

